

Appui au Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
Elaboration d'une politique d'éducation pour la paix
Financement UNESCO
Rapport de mission
Par Houraye M. ANNE (Consultante)

Introduction

Du fait de son statut d'Etat fragile, le sous-secteur de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP) de la République Démocratique du Congo (RDC) a pu mobiliser des ressources financières additionnelles considérables afin de financer la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie sectorielle et notamment son Plan Intérimaire de l'Education (PIE); cependant que la thématique de l'éducation pour la paix n'est pas suffisamment prise en charge dans ce processus, qui pourtant est déterminante pour l'accès aux ressources financières additionnelles.

Un processus avait été lancé dans ce sens avec la tenue en octobre 2012 à Kinshasa d'un forum de dialogue politique faisant suite à une étude menée par l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) dans le cadre de son Pôle de Qualité Inter Pays (PQIP) sur l'éducation pour la paix sur la capacité de relèvement du système éducatif congolais. Ce forum avait élaboré une feuille de route dans le sens d'une meilleure prise en charge de l'éducation pour la paix mais dont les recommandations n'ont pas encore été concrétisées.

Sur demande du Ministère de l'EPSP aux fins de relancer le processus interrompu, le bureau de l'UNESCO de Kinshasa a financé un appui institutionnel pour une mission exploratoire afin d'entamer une réflexion sur l'élaboration d'une politique d'éducation pour la paix dont les objectifs spécifiques étaient les suivants selon les termes de référence de la mission du consultant :

1. Définir l'appui nécessaire pour aider à la préparation analytique de la Table ronde que compte organiser le Ministère de l'EPSP
2. Mieux appréhender les besoins en appui à l'EPSP, entre autres pour ce qui est de sa future politique d'éducation pour et à la paix et aussi de sa prise en compte actuelle dans la mise en œuvre du PIE
3. S'informer sur les activités disparates en cours dans le domaine de l'éducation pour et à la paix
4. Définir les contours de l'appui futur à apporter en ce qui concerne l'éducation pour et à la paix.

Lors des rencontres préliminaires entre la Consultante et la Cellule d'Appui Technique (CAT) d'une part et entre le cabinet du Ministre, la CAT, l'UNESCO et la consultante d'autre part pour mieux appréhender les attentes pour définir et stabiliser les contours de la mission par rapport aux besoins de l'EPSP, il est apparu que la mission avait été sous calibrée et que par ailleurs le ministère avait une demande urgente concernant la table ronde. En conséquence, le Ministère de l'EPSP a introduit une demande de prolongement de la mission auprès de l'UNESCO. Elle s'est donc tenue du 02 au 13 décembre 2014.

Méthodologie

La première rencontre préliminaire, entre la consultante et la CAT, a permis de se faire une idée des programmes, projets et activités en cours sur le point de démarrer, de l'état d'avancement du projet d'éducation pour la paix ainsi que celui de la mise en œuvre du PIE. Il en est ressorti que de nombreux chantiers sont en cours mais qu'il manque une cohérence de programme qui systématise et mette en évidence la préoccupation du ministère autour de l'éducation pour la paix. Compte tenu de l'échéance prochaine de l'évaluation du PIE, il est primordial de trouver une stratégie efficiente pour y intégrer cette thématique de manière ex post. Une première liste de personnes ressources à rencontrer a été établie.

La seconde rencontre préliminaire, à laquelle ont participé le cabinet du Ministre, la CAT, l'UNESCO et la consultante a permis de discuter des attentes de l'UNESCO et de l'EPSP afin de les repréciser, d'établir la liste des documents à remettre à la consultante et aussi de se pencher sur les questions budgétaires découlant des attentes exprimées. C'est ainsi que d'exploratoire, la mission a changé de nature pour inclure des résultats en réponse à la demande du Ministère de l'EPSP de voir le consultant (i) explorer la faisabilité de la tenue de la table ronde et (ii) fournir les arguments de plaidoyer afin de mieux mobiliser les partenaires autour de la pertinence et la nécessité de la tenue de cette activité.

En termes de contenu, cette rencontre a permis par ailleurs de s'entendre sur la notion d'éducation pour la paix comprise comme étant tout à la fois un contenu à promouvoir mais aussi un outil analytique à l'aune duquel, compte tenu de son importance, toute décision et activité du ministère doit aussi être considérée. Il s'agit donc d'une approche holistique qui concerne les curricula, la formation des enseignants et leurs pratiques pédagogiques mais aussi les documents sectoriels, les réformes, processus, compétences et fonctions au sein du ministère de l'EPSP de même qu'une grille d'analyse de la pertinence de tout programme ou projet à mener avec toute partie prenante de l'éducation en RDC. Il était aussi entendu que l'éducation pour la paix concernait aussi bien la prévention que la gestion d'urgences, quelle que soit leur nature ou autrement dit l'éducation en situation d'urgences que le volet construction de paix (peace building) compris comme étant la stabilisation puis consolidation de la paix.

Compte tenu de la nouvelle orientation donnée à la mission, la question de la table ronde a été abordée, notamment ses objectifs, les attentes de l'EPSP et de son Excellence Monsieur le Ministre, sa non tenue et les raisons invoquées par les partenaires ; le niveau de préparation analytique à partir duquel s'est aussi engagé une discussion sur le cluster éducation ; entre autre sur la perception de son efficacité, etc. La consultante a suggéré d'utiliser le United Nations Country Team (UNCT) se tenant du 11 au 13 décembre à Goma sur les possibilités de travailler dans les zones libérées comme une opportunité de plaidoyer que l'UNESCO et l'UNICEF devraient saisir pour communiquer sur l'importance et la pertinence de la table ronde et sur l'apport possible des autres agences du Système des Nations Unies (SNU).

Ces deux rencontres préliminaires ont sensiblement affecté la démarche de la consultante même si le parti pris initial a été maintenu ; qui était de mener les entretiens de manière très flexible en se fondant très librement sur un guide d'entretien élaboré sur la base des TDR.

Toutefois, tous les éléments de réponse recueillis au sujet de la table ronde ont conduit à la révision du guide d'entretien afin de l'adapter à la nouvelle donne. C'est ainsi que l'essentiel du guide, qui était consacré aux besoins génériques en appui du ministère de l'EPSP a été mis de côté pour ne

garder que ce qui concerne l'éducation pour la paix. Par ailleurs une partie consacrée au cluster éducation et une autre sur la table ronde ont été introduites sur laquelle sera mis l'accent mais utilisée avec des points d'entrée différenciés selon le positionnement des interlocuteurs par rapport à la table ronde. Ceci étant, le temps que les interlocuteurs pouvaient consacrer à l'entretien a constitué un autre facteur de réajustement qui a déterminé chaque fois le focus des discussions. C'est ainsi que certaines rencontres ont porté exclusivement sur la table ronde du fait de leur durée limitée. De plus, la liste des personnes ressources à rencontrer a été revue pour l'élargir aux partenaires non traditionnels de l'EPSP avec lesquels le consultant s'efforcera de trouver des rendez-vous.

Par ailleurs, il a fallu avoir des entretiens formels et non formels pour recueillir autant d'informations que possible sur les retours des discussions avec les partenaires, menées par son Excellence Monsieur le Ministre, les membres du cabinet de l'EPSP et la CAT ; ce afin d'être préparé à y répondre lors des entretiens avec les partenaires concernés.

En termes de produits, au-delà du rapport de mission comme initialement prévu, la CAT a exprimé le besoin d'avoir un appui à la préparation de la table ronde afin de mieux mobiliser les partenaires autour de l'activité et les amener à y adhérer; une demande dont la consultante a pris compte dans la conduite des entretiens.

En termes de produits intermédiaires, la CAT et l'UNESCO ont exprimé le besoin de voir la consultante (i) enrichir analytiquement la préparation de la table ronde en examinant les documents élaborés pour les améliorer et de (ii) consolider tous les différents éléments par une réflexion aboutie dans le sens d'une stratégie d'intervention d'urgence non plus ponctuelle.

De même, la CAT et l'UNESCO ont rappelé l'importance pour EPSP, de se doter d'une politique d'éducation pour la paix dans le moyen terme, dont l'élaboration suppose le développement d'un cadre conceptuel. Il est certes acquis que c'est une nécessité mais étant donné que le focus de la mission a changé, ceci fera l'objet de discussions ultérieures.

Entretiens et séances de travail

Pour la partie gouvernementale, des rencontres ont eu lieu, au sein du sous-secteur, avec son Excellence, Monsieur le ministre de l'EPSP, les membres de son cabinet, le Secrétaire General de l'EPSP, les cadres de l'EPSP, notamment les directions centrales de la planification, la diplomatie et l'EPT, la représentation de l'EPSP dans le cluster éducation logée au sein de la Direction Education à la vie Familiale, Education en matière de Population. Beaucoup de cadres étant en mission et / ou pour des raisons d'organisation, il n'a pas été possible d'avoir des séances de travail avec la direction des réformes et innovations tandis que les questions de budgétisation et de financement ont été abordées avec la CAT avec laquelle par ailleurs de nombreuses séances de travail ont été tenues. De plus, des échanges ont eu lieu avec le Ministère du Plan & Suivi de la Mise en Œuvre de la Révolution de la Modernité, notamment avec la Direction de la Coordination des Ressources Extérieures, celle en charge des Secteurs Sociaux, rapporteur du Groupe Thématique Education, les Divisions en charge des Aides Multilatérales, de l'Assistance technique et Point Focal New Deal, et enfin la Division en charge des ONG.

La consultante a pu par ailleurs s'entretenir avec les ONG comme Save the Children, Eben Ezer Ministry International tout comme des intervenants individuels affiliés à l'Eglise, de même qu'avec les partenaires techniques et financiers comme l'USAID, UNICEF, la Banque Mondiale, l'Agence

française de développement et DFID. Enfin il a pu être possible de rencontrer UNOCHA et la KOICA. Faute de temps, il n'a par contre pas été possible de rencontrer la JICA, avec lequel un contact prometteur avait pu être établi. Pour des raisons diverses, le contact n'a pu être établi avec l'ambassade de Suède, la GIZ, l'Union européenne et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et le PNUD tandis qu'en raison de leur absence de Kinshasa, il n'a pas été possible de s'entretenir avec certains acteurs importants du secteur de l'éducation comme l'IRC, OSISA ; tous ciblés par la consultante.

De même, pour des raisons de report de date de mission de la consultante en charge de l'élaboration de la stratégie sectorielle de l'éducation, il n'a pas été possible non plus d'avoir une séance de travail avec elle. Il a été décidé d'établir le contact avec elle afin que les échanges puissent se faire par mail pour s'assurer de la prise en charge effective de la thématique de l'éducation pour la paix dans ce travail important pour l'avenir du secteur. Enfin, il n'a pas été possible de rencontrer la personne en charge de la politique nationale du volontariat qui était malencontreusement absente.

En addition la consultante a participé à une séance de travail avec le cabinet et la CAT pour contribuer à la préparation analytique de la visite de l'exécutif de l'USAID en RDC. Enfin la consultante a fait deux restitutions en cercle restreint comprenant son Excellence Monsieur le Ministre, son cabinet et la CAT, notamment à mi-parcours et en fin de mission. Au vu des résultats préliminaires exposés lors de cette seconde restitution, en particulier la stabilisation conceptuelle autour de la notion d'éducation pour la paix, les autorités de l'EPSP ont estimé pertinent d'avoir une discussion plus élargie de ces derniers ; aussi dans l'optique de faire un plaidoyer en vue de sensibiliser les cadres du ministère à son importance.

Cette rencontre a réuni son Excellence Monsieur le Ministre et son Excellence Madame le Vice-Ministre, leurs cabinets respectifs et tous les directeurs et chefs de service présents, dont l'objet était d'introduire sommairement tous les cadres de l'EPSP au concept d'éducation pour la paix dans son acception holistique, les sensibiliser à l'importance de la prise en charge de la thématique par le système éducatif pour (i) la nation en tant que vecteur de consolidation de la paix dans le pays par sa contribution au processus de transformation sociale, (ii) le secteur de l'éducation en tant que moyen de continuer à accéder à des financements additionnels dont le système a grandement besoin pour mener sa mission à bien. Le dernier message important de cette rencontre fut de sensibiliser les cadres de l'EPSP aux effets induits par l'approche holistique de la thématique, notamment sur leur travail quotidien tout en insistant sur le fait que toutes les fonctions étaient concernées, et non pas seulement les directions pédagogiques comme cela a pu transparaître de prime abord.

Résultats et recommandations

L'essentiel de ce qui suit repose sur les informations recueillies lors des entretiens mais aussi de renseignements recueillis de manière informelle ainsi que l'exploitation des documents remis par les partenaires. Toutefois, des recherches ont quelques fois été nécessaires pour un complément d'informations.

Table ronde

A l'entame des entretiens, les interlocuteurs ont invoqué diverses raisons expliquant, de leur point de vue, le fait qu'elle ait été repoussée à plusieurs reprises et qu'elle ne soit toujours pas tenue. La palette des avis va de l'approbation la plus totale au rejet en passant par le manque de position. Il est intéressant de noter que certains arguments sont contradictoires sur la question de la pertinence.

C'est ainsi que le rôle et l'efficacité de l'éducation dans les situations d'urgence semble être une évidence pour certains partenaires dans la mesure où tous les humanitaires et toutes les ONG avec lesquels ils sont en contact sont d'accord sur l'importance de l'éducation qui serait même la première chose que tout le monde réclame tandis que d'autres encore n'en voient ni la pertinence ni l'intérêt parce qu'ils interviennent dans l'humanitaire et ne voient pas bien la place de l'éducation dans des situations d'urgences car à ces moments-là, il s'agit, en priorité, de sauver des vies ; un résultat que l'éducation ne peut obtenir.

Certains en faveur de sa tenue regrettent le manque d'appui financier pour son organisation et / ou tempèrent leur intérêt en invoquant un risque sécuritaire car tout en comprenant la charge symbolique de la ville de Goma, il n'en demeure pas moins qu'il leur aurait été difficile voire impossible d'obtenir les autorisations nécessaires de leur hiérarchie pour s'y rendre.

D'un autre côté, certains partenaires admettent ne pas s'être réellement penchés sur la question ; ce d'autant plus qu'ils considéraient à tort que la table ronde de Goma ne concernait que les partenaires intervenant dans le Kivu. Ce malentendu, doublé d'attentisme, revenait, sinon intentionnellement du moins de facto, à contribuer à la non tenue de l'activité.

Par ailleurs, l'ambition du ministère de l'EPSP selon laquelle chaque partenaire devait s'engager sur des actions concrètes à l'issue de la rencontre n'a été exclusivement perçue que comme une demande d'un engagement financier que certains ne sont pas prêts à prendre ou parce qu'ils n'ont pas suffisamment de ressources ou encore parce que lorsqu'elles sont disponibles, les ressources sont déjà allouées et qu'il faudrait attendre le prochain cycle de programmation pour réajuster ou enfin que même les fonds d'urgence sont déjà destinés à des activités spécifiques.

Une autre raison de la situation actuelle relève d'une mauvaise communication entre le ministère et ses partenaires dans la mesure où le premier pense avoir suffisamment informé les seconds, notamment durant le processus de préparation avec les commissions dont la thématique en charge de la préparation analytique de la table ronde et aussi en envoyant à tous les termes de référence et le programme de l'activité. Dans le même temps, les partenaires ont l'impression de n'avoir pas reçu assez de renseignements du ministère et se posent notamment la question de l'objectif concret de l'atelier ; une question qui est revenue avec presque tous les partenaires traditionnels de l'EPSP.

A ce sujet, il semble à la consultante que le problème soit ailleurs. Il s'agirait plutôt d'un quiproquo. En effet, le ministère a certes envoyé tous les documents de la table ronde dont les TDRs et peut légitimement penser avoir fait le nécessaire ; la croyance ayant été de présupposer que cela suffirait

dans la mesure où l'importance de planifier la continuité des services éducatifs en situation d'urgence comme devant déjà débiter dans la phase d'urgence humanitaire devrait être une évidence pour toutes les parties prenantes de l'éducation. D'autre part, les partenaires ont certes reçu lesdits documents mais en l'absence de note conceptuelle préalable sur le rôle du secteur de l'éducation et la nécessité de ses interventions dans des situations d'urgence, reste en attente d'échanges supplémentaires qui ne se manifestent pas, d'où son impression légitime, malgré les TDR, de ne pas savoir quels sont les objectifs de l'activité cependant que le véritable écueil se situe autre part, notamment dans le manque d'appréhension des enjeux pour le secteur, de s'investir dans les situations d'urgence.

En réponse à la demande de la CAT de voir la mission se pencher sur les obstacles à la tenue de la table ronde pour fournir des arguments y remédiant, c'est donc là-dessus que l'essentiel des développements a porté afin de tenter de gagner l'adhésion des interlocuteurs. Bien que conscients, pour les uns, que les conflits sont une barrière significative à l'accès à l'éducation et à l'achèvement, spécialement pour les filles comme révélé par une évaluation menée par un des partenaires et qu'il est difficile d'assurer l'éducation à Goma pour les autres, où d'ailleurs un des partenaires n'a pu continuer son programme dans la zone quand la guerre a éclaté ; la nécessité pour le ministère de se doter d'une stratégie d'intervention d'urgence n'en découle cependant pas qui n'est toujours comprise comme un enjeu majeur.

L'argument majeur aura été de se poser la question de ce qu'il adviendrait du droit des enfants congolais à accéder à une éducation de qualité à supposer qu'éclate prochainement un conflit à l'Est par exemple ; même en supposant une situation initiale idéale aussi bien du point de vue de l'offre que de la demande sociale en éducation et enfin des résultats. Ainsi, le système éducatif de la RDC serait financé à hauteur de ses besoins, il ne manquerait ni d'écoles ni de salles de classes, qu'il n'y aurait aucun déficit en enseignants qui sont par ailleurs parfaitement qualifiés, la taille des groupes pédagogiques serait raisonnable, tous les enfants congolais seraient à l'école et les résultats des apprentissages seraient de qualité.

C'est ainsi qu'il a été possible de faire la démonstration de (i) la place de l'éducation dans le dispositif d'urgence en termes de gestion de crises mais aussi de (ii) la nécessité de profiter de la fenêtre d'opportunité qu'offre aujourd'hui la déconfiture du M23 et la libération de cette zone pour non plus seulement gérer mais aussi et surtout, dans une approche de planification proactive, prévoir les mesures nécessaires pour y répondre efficacement et mettre le dispositif en place afin ne pas être pris au dépourvu le cas échéant.

L'autre méconnaissance prise en charge lors des entretiens est celle de la délimitation du champ de l'éducation en situations d'urgence qui n'est pas confiné géographiquement à l'est ni ne se limite aux conflits mais concerne toute forme de fragilité politique, sociale, environnementale, etc. ; ce qui induit une opérationnalisation contextuelle à partir des vulnérabilités spécifiques aux provinces, régions et ou zones.

Par ailleurs, les questions d'importance relatives aux objectifs de la table ronde ainsi qu'à l'engagement concret attendu par la partie nationale à la fin de l'activité ont été abordées ; qui ont été soulevées par beaucoup partenaires. S'appuyant sur les informations fournies par les interlocuteurs sur leurs programmes et projets en cours ou à venir, il a été possible de leur montrer comment s'approprier cette thématique sans pour autant induire des bouleversement de leurs priorités d'intervention mais en restant dans la continuité programmatique et sans incidence

financière majeure ; deux préoccupations essentielles pour les partenaires techniques et financiers (PTF) qu'il est absolument nécessaire de prendre en charge dans toute démarche de plaidoyer ou de construction de consensus.

Les retours sont plutôt positifs dans la mesure où aussi bien les partenaires traditionnels que les non traditionnels, semblent mieux percevoir l'intérêt de la tenue de la table ronde. Certains sont même prêts à l'accompagner en participant à son financement. Toutefois certains parmi eux persistent à ne pas vouloir y contribuer financièrement. Une plus grande adhésion à l'idée de l'importance de la tenue de la table ronde semble se dégager, que certains voient comme un moment important pour aider les bailleurs à arriver à un consensus autour de cette question. De plus, les partenaires commencent à en comprendre l'utilité non seulement pour l'EPSP mais aussi pour eux même. En outre, certains parmi les partenaires non traditionnels semblent acquis à la pertinence d'une stratégie d'intervention dans le domaine de l'éducation en situations d'urgence ; qui promettent de faire un plaidoyer interne pour y intéresser leurs autres collègues. C'est ainsi que pour l'un des partenaires, l'exécutif au siège pourrait même être intéressée à participer à la table ronde. Pour renforcer l'amorce d'adhésion et toujours en se basant sur les programmes et projets en cours, des possibilités de la participation spécifique de la plupart des partenaires à la table ronde ont été esquissées pour montrer que chacun avait un rôle important à y jouer dans le sens de l'enrichissement mutuel résultant de l'inter apprentissage ; une contribution importante au programme à ne pas sous-estimer. Le programme de construction scolaire de l'AFD qui a eu pour impact l'appropriation communautaire des écoles est une bonne illustration d'expériences prometteuse à partager lors de la table ronde afin que l'on puisse s'appuyer sur ce genre d'activités pour mener la réflexion sur les stratégies aussi bien d'éducation pour la paix que d'intervention en situation d'urgences. Il serait intéressant par exemple de voir dans quelle mesure cette approche pourrait aider à concrétiser la réflexion au sein du cabinet autour de la sacralisation de l'espace scolaire quand on sait que les écoles font partie des premiers endroits à être attaqué ou occupé par les parties belligérantes, ce qui en fait des cibles principales.

En réponse à la suggestion de la consultante de considérer l'utilité d'une banque de données sur les pratiques prometteuses en vue de les partager et de les recenser, un des partenaires a suggéré d'organiser, pendant la tenue de la table ronde, un « market place » ; à savoir une exposition de certaines de ces initiatives prometteuses.

Cluster éducation

Etroitement liée à la stratégie d'intervention de l'éducation en situations d'urgence est la question du cluster éducation dont les plus actifs sont le national et ceux des deux Kivu tandis que les autres clusters provinciaux sont plus ou moins dormant.

Tous les partenaires avec lesquels l'entretien a porté dessus en reconnaissent l'importance sauf un qui n'y a pas fait appel quand l'irruption du conflit à Goma a compromis son action dans la zone et l'a obligé à déplacer son projet dans une autre localité.

Ce dernier n'en voyait pas l'utilité car de son point de vue, le cluster éducation n'est pas efficace et ne répond pas à ses besoins étant donné que celui-ci ne prend pas en charge le système normal mais se cantonne à intervenir auprès des personnes déplacées ; ce pour quoi ils utilisent souvent l'UNICEF pour ce faire.

En ce qui concerne les partenaires actifs dans le cluster, ils regrettent à l'unanimité un manque de leadership de la partie gouvernementale qui ne pèse malheureusement pas lourd dans le processus de leur point de vue. L'impression qui se dégage est, selon eux, que ce sont le Système des Nations Unies et les ONG qui portent l'action. L'attente a aussi été exprimée de voir le gouvernement s'engager davantage financièrement. Plus généralement, la question lancinante du financement d'interventions en matière d'éducation en situation d'urgences est posée par tous les acteurs, notamment aussi du fait du manque de consensus dans la communauté humanitaire du rôle que l'éducation peut jouer comme service essentiel concourant à sauver des vies ; un argument qui a aussi été agité par les sceptiques quant à l'utilité de la table ronde et la pertinence de ses objectifs ; ce qui résulte en une tension entre «l'humanitaire» et le «développemental» dans leurs acceptations supposément contradictoires.

Pour ce qui est du discours, les positions ont certes évolué dans le sens non plus d'une opposition entre l'humanitaire et le développemental mais d'une complémentarité et d'un continuum, avec les jalons du second à poser dès les premières phases de la prise en charge des crises soudaines et des urgences. La communauté humanitaire en RDC ne fait pas exception à la règle qui a d'ailleurs adopté une nouvelle démarche afin de diminuer le nombre de projets d'intervention d'urgence de court terme qui ne peuvent porter essentiellement que sur les symptômes pour aller vers davantage d'interventions pluriannuelles durables, à mieux de s'attaquer aux causes des problèmes afin de favoriser la résilience au sein des communautés. C'est ainsi que par exemple le Plan d'Action Humanitaire (PAH) de 2014 est devenu biennal¹. Pareille position laisse entendre un passage de la gestion de l'urgence vers de plus en plus de planification du développement. Par ailleurs, l'USAID, un des partenaires traditionnels principaux de l'éducation en RDC a, dans un souci de créer de la flexibilité, entamé une réflexion sur des instruments d'adaptation aux situations d'urgence. Il précise cependant attendre que le gouvernement exprime ses besoins pour savoir comment l'aider.

Deux obstacles majeurs freinent néanmoins la mise en œuvre de ce consensus, les difficultés organisationnelles internes à chaque monde mises à part.

De manière générale et au niveau systémique, des différences structurelles liées au mode de fonctionnement et aux procédures plus flexibles qu'imposent les interventions d'urgence par rapport au temps longs de la réflexion et des horizons temporel inhérents au travail développemental ne facilitent pas le rapprochement. Pour ce qui est concrètement de la RDC, un des acteurs les plus importants de cette communauté assure être prêt à franchir le pas en tant qu'organisation et être à la recherche d'interlocuteurs. Il semblerait que cette vision soit aussi partagée au sein du Humanitarian Country Team (HCT).

La seconde difficulté est relative à la place et au rôle de l'éducation dans le dispositif d'urgences. Sur le terrain en RDC, l'idée selon laquelle l'éducation fait le lien entre l'urgence et la consolidation en passant par la transition prend certes forme au sein de la communauté ; une évolution notable qui se reflète dans les projections financières des PAH en RDC. C'est ainsi que la part de l'éducation dans les

¹ Voir <http://www.unocha.org/drc/financing/common-humanitarian-fund/pooled-fund-allocations-2013> (accès le 6 janvier 2014)

estimations de fonds requis est passée de 4 pour cent du budget total d'appel de fonds pour 2011² à près de 7 pour cent pour 2014³.

Ce changement se heurte toutefois encore à des résistances. Aussi, ce secteur n'occupe-t-il que la quatrième place dans le contingency derrière les catastrophes naturelles, les conflits avec violence et les épidémies et crises nutritionnelles. Par ailleurs, cette évolution consensuelle favorable n'est cependant pas suivie d'effets d'un point de vue opérationnel, et les arbitrages se font encore largement en défaveur de l'éducation. C'est ainsi qu'en 2010, le cluster éducation n'a obtenu de financements qu'à hauteur de 24 pour cent de ses besoins exprimés (RDC, PAH 2011, p 10) tandis que pour 2012, cette part diminuait pour atteindre 8 pour cent composés cependant à près de 23 pour cent, ou un peu plus du 1/5ème, par des composantes de projets multicluster⁴. L'on pourrait penser que cette baisse substantielle s'explique par la diminution des contributions totales des bailleurs au PAH observée depuis 2008 mais cette évolution négative s'était justement inversée en 2012, année durant laquelle le PAH a obtenu plus de financements que l'année précédente (RDC, PAH 2012, p.6).

Le manque de leadership gouvernemental, aussi décrié au sein même du ministère, appelle une réflexion autour (i) de la légitimité du représentant de l'EPSP, découlant de son mode de désignation et de ses attributions, (ii) de sa capacité à engager le ministère dépendant de sa position dans l'organigramme, et enfin (iii) de sa compétence propre.

Bien qu'ayant abordé la question des raisons qui ont amené à le choisir avec le représentant de l'EPSP au sein du cluster, la consultante n'a pas de mandat et donc aucune légitimité pour porter un jugement sur ses compétences. Il était cependant nécessaire de citer aussi cet aspect de compétence dans un souci d'analyse exhaustive dans la mesure où il est capital pour la prise de décision. Aussi les réflexions suivantes se concentreront sur les deux premiers aspects.

L'EPSP a rejoint le cluster éducation en 2010. Pour ce qui est du mode de désignation de son représentant national, il est tout à fait informel et ad hoc. L'expérience personnelle dans des projets de partenaires comme l'UNICEF et le fait d'avoir été formé par l'université de Genève aux directives sur les interventions relatives au VIH dans des situations humanitaires et aux normes du Comité permanent interorganisations (CPI), plus connu sous son nom anglais Inter Agency Standing Committee (IASC), a incité l'UNICEF, Co-leader avec l'ONG Save the Children du cluster éducation à proposer sa nomination au Secrétariat Général de l'EPSP afin qu'il représente le ministère au sein de la structure. L'acceptation, au téléphone de cette proposition n'a pas été formalisée par la suite, ni des attributions spécifiques au rôle de représentant du ministère au sein du cluster éducation définies. La question de la désignation des points focaux de l'EPSP dans les clusters provinciaux n'a pas été abordée mais l'on peut subodorer, sans grand risque de se tromper qu'elle s'est faite elle aussi de manière informelle. Il n'a pas non plus été question de leur profil.

Bien que Chef de Division et donc supposément un haut cadre de l'EPSP, cet état de fait a fortement influencé la perception du représentant national de l'EPSP au sein du cluster de sa légitimité à agir au sein de l'EPSP et même à engager le ministère et encore moins à assumer un quelconque leadership

² RDC (2010), Plan d'Action Humanitaire 2011, p.4

³ Plan de réponse stratégique RDC 2014. https://docs.unocha.org/sites/dms/CAP/SRP_2014_DRC_FR.pdf (accès le 06 janvier 2014)

⁴ RDC (2012), Rapport annuel PAH 2012.

<http://rdc-humanitaire.net/attachments/article/3528/rapport%20annuel%20PAH%202012%20FINAL.pdf> (accès le 06 janvier 2014)

au sein du cluster éducation ; une direction qu'il appelle de ces vœux en vertu de la Résolution 46/182 de l'Assemblée générale (AG) des Nations Unies (ONU) intitulée « Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence de l'Organisation des Nations Unies » adoptée le 19 décembre 1991. L'un des 12 principes directeurs dans le domaine de l'aide humanitaire renforce le leadership national dans la mesure où il y est réaffirmé la responsabilité première des Etats à qui il incombe au premier chef de prendre soin des victimes sur son territoire.

Du fait de la non formalisation de sa nomination, le point focal national ne peut accomplir une partie de son travail car n'ayant pas l'assise nécessaire pour par exemple pouvoir contacter les directions nationales ou provinciales afin de leur demander de lui communiquer des informations comme des données statistiques fondamentales pour une planification et / ou une intervention se basant sur des faits. Il aurait été intéressant de pouvoir se pencher sur la question des interactions entre le point focal national et ceux provinciaux de l'EPSP au sein du cluster éducation pour voir si à ce niveau-là également, le mode de désignation et le manque de formalisation de cette dernière aura eu un effet négatif sur la capacité à agir mais le parti pris de la consultante pour cette mission est de se concentrer sur le niveau national.

Un arrêté ministériel devait prendre en charge cette question. De fait, deux arrêtés séparés étaient en préparation au ministère, l'un pour nommer le point focal au sein du cluster éducation et l'autre émanant du plan d'action du forum de dialogue politique sur l'éducation pour la paix tenu en octobre 2012 à Kinshasa et qui devait mettre sur pied la structure en charge du suivi des recommandations de ladite rencontre. La décision de fusionner les deux en un seul arrêté qui intègre l'éducation en situations d'urgence comme un aspect de l'éducation pour la paix, a ralenti le processus au point que 15 mois après la tenue du forum de dialogue politique, l'acte devant formaliser la structure en charge du suivi de la mise en œuvre du plan d'action n'était encore ni finalisé ni signé au début de la mission. Un autre résultat de la mission est justement la finalisation, après d'intenses échanges entre la CAT et la consultante, du contenu dudit arrêté. Tous les aspects suivants ont été soigneusement pesés pour la finalisation, à savoir ceux de légitimité des organes et organisations devant former la structure, de leur représentativité, d'équilibre à observer afin qu'elle soit la plus inclusive possible de toutes les parties prenantes de l'éducation, de compétences et avantages comparatifs de chaque organisation citée dans l'absolu mais aussi par rapport à leur distribution comme instance de validation ou de production et pour le second au sein de quelle sous-commission technique, etc. De plus ; il a été possible de s'assurer de la disponibilité de l'ONG internationale Save the Children, Co leader du cluster éducation, pour assurer le rôle de rapporteur dans l'Equipe Technique chargée d'élaborer la Stratégie nationale d'Education en situation d'urgence et son Plan d'action. Suite à cela, Son Excellence Monsieur le Ministre avait requis qu'il soit mis en forme pour lui être présenté le lundi 18 décembre pour action. A l'heure actuelle, l'arrêté est donc en principe signé, faisant d'une pierre deux coups dans la mesure où l'autorisation de fonctionner normalement est ainsi établie pour tout représentant de l'EPSP au sein du cluster et par ailleurs le suivi des recommandations du forum de dialogue politique peut effectivement démarrer.

En termes de processus, le point focal cluster éducation collabore exclusivement avec les directions pédagogiques mais seulement es qualité EEVF et non pas au titre de sa fonction au sein du cluster éducation. Il n'y a aucun lien avec les autres directions de l'EPSP, comme l'exigerait ce rôle. Un aspect de changement positif est le fait d'avoir introduit dans son travail routinier avec les directions pédagogiques des illustrations se référant à la citoyenneté et la paix tout en insistant auprès des interlocuteurs que ceci est une compétence importante à développer.

Au cours des différents contacts au sein de l'EPSP, il est apparu que la mémoire institutionnelle est un enjeu fondamental, aussi bien du point de vue du partage de l'information que de sa sauvegarde. C'est ainsi que par exemple les réunions mensuelles du cluster éducation ne font l'objet d'aucun rapport du point focal dans lequel il analyserait les discussions à partir de la perspective de l'EPSP (par rapport aux besoins ou à la situation du ministère). De plus, les rapports établis par Save the Children en tant que Co-lead du cluster ne sont pas partagés au sein du ministère, ni de manière hiérarchique ni horizontalement à d'autres collègues qui pourraient en avoir besoin dans le cadre de leur travail. Enfin, et tout aussi préjudiciable pour l'action du ministère, des informations recueillies au sein du cluster et qui pourraient s'avérer intéressantes pour l'EPSP, ne sont pas transmises non plus par une quelconque voie. C'est ainsi que tout le travail fourni, toutes les connaissances acquises et tout le réseau qui a pu être constitué depuis janvier 2011, date à laquelle l'actuel point focal a rejoint le cluster, pourrait être perdu pour l'EPSP en cas de redéploiement de l'agent concerné, une hypothèse pas si improbable au sein d'un ministère. La constatation du manque de culture de partage de l'information et d'archivage institutionnalisé n'est pas propre à cet entretien. Il est plutôt une donnée systémique.

Education pour la paix

Il est dit qu'en RDC, c'est l'UNICEF qui élabore le gros des programmes en ce qui concerne l'éducation pour la paix et contrairement à la table ronde, la thématique fait l'unanimité⁵ avec néanmoins quelques réserves d'importance. Ceux qui approuvent de manière tout à fait intuitive compte tenu de la prégnance des conflits de toutes sortes et des crises récurrentes dans le pays n'en appréhendent pas totalement l'enjeu. Pour d'autres encore, l'obstacle réside dans la difficulté d'en définir les contours et toutes les implications. Pour les derniers, la réserve se situe dans la légitimité et ou la pertinence pour le secteur de l'éducation de jouer un rôle dans ce domaine.

Il a d'abord fallu s'entendre sur une appellation puisque le concept de « peace education » en anglais recoupe les deux acceptions en français d'éducation à et pour la paix. C'est d'ailleurs sous ce label ou encore comme éducation à la culture de la paix que la thématique était présentée aux partenaires avant d'être stabilisée. Il a été entendu de retenir le second qui est conceptuellement inclusif du premier et constitue donc la finalité de toute action dans ce sens ; même si cette acception holistique semble moins évidente à saisir parce qu'elle prend aussi en charge les processus et la gestion du système de même qu'elle se penche sur les conditions pour ce faire en terme de fonctions essentielles et de compétences requises pour ce faire. Au-delà, il s'agit aussi d'une grille d'analyse et enfin d'un outil d'aide à la prise de décision ainsi qu'à la gestion et au pilotage du système.

Les discussions ont été menées différemment, selon que les interlocuteurs appartenaient à la partie nationale ou aux partenaires. Pour les premiers, un deuxième niveau de différenciation a été opéré. Aussi, les conversations avec les agents de l'EPSP ont porté sur leur connaissance des efforts déployés au sein du ministère pour promouvoir la thématique ; la conscience de son importance pour l'EPSP ; l'appréhension qu'ils en ont ; sa prise en charge, ou pas, dans l'exécution de leur travail, et si oui jusqu'à quel point ; et enfin les effets induits éventuels résultant de leur participation à/ ou connaissance d'une des activités ci-dessous citées que le ministère de l'EPSP a conduites. Avec le ministère du Plan et du suivi de la mise en Œuvre de la Révolution de la modernité, il a plutôt été

⁵ Il faut toutefois nuancer ce propos. L'unanimité est constatée parmi les partenaires qui ont accepté de rencontrer la consultante. Il est en effet intéressant de noter qu'il y a aussi eu refus de rencontrer la consultante au motif que ce partenaire, un acteur majeur de l'éducation en RDC, n'était pas intéressé par la thématique.

question de recueillir des informations sur les différentes politiques, stratégies et programmes mis en œuvre ou en cours d'élaboration qui doivent être intégrés à toute réflexion entamée par le EPSP afin de s'assurer de l'articulation entre le national et le sectoriel, mais aussi de la collaboration sur la question de paix entre ces deux ministères et de l'effectivité de celle-ci. Quant aux discussions avec les partenaires, elles se sont plutôt concentrées sur le rôle que peut jouer l'éducation dans le processus de paix. Enfin, deux opportunités d'échanges forts instructifs se sont présentées avec des acteurs individuels qui interviennent dans ce domaine.

Il est ressorti des discussions avec toutes les parties prenantes de quelque bord qu'elles soient, à l'exception de l'UNESCO et l'UNICEF, que l'acceptation intuitive du concept, la plus répandue, se limite aux contenus des curricula et programmes ; ceci aussi bien au sein de l'EPSP que parmi les partenaires techniques et financiers.

Depuis trois ans la thématique occupe une place importante au sein de l'EPSP qui déploie des efforts considérables pour la promouvoir, entre autres (i) en co-organisant et en accueillant en 2010, avec l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), le ministère kenyan de l'éducation et l'UNESCO une réunion réunissant 12 pays du pôle de qualité inter pays (PQIP) de l'ADEA sur l'éducation pour la paix portant sur « L'Education comme une agence pour promouvoir la paix, l'intégration et le partenariat », (ii) en acceptant de faire partie du programme de recherche sur la capacité de reconstruction des systèmes éducatifs de pays post conflits en Afrique mené par le groupe de travail de l'ADEA sur la gestion de l'éducation et l'appui aux politiques (GTGEAP) et aussi (ii) en co-organisant sous sa direction avec l'ADEA, INEE, les bureaux pays de l'UNICEF et l'USAID, un forum de dialogue politique en 2012 sur l'éducation et la paix qui avait réuni les représentants de tous les ministères en charge de l'éducation dans une approche holistique et diversifiée, ceux de plusieurs autres ministères dans un effort de concertation intersectorielle et des représentants de toutes les catégories d'acteurs de l'éducation en RDC qui avait émis des recommandations politiques, stratégiques et programmatiques en vue de soutenir les efforts de paix du secteur.

La première remarque est que nonobstant tous ces efforts déployés, on observe peu d'effet dans la manière de travailler des cadres de l'EPSP dont d'ailleurs la plupart n'ont toujours pas intégré la nécessité d'utiliser ce concept comme un outil de planification ou d'arbitrage ni même comme une aide à la prise de décision. Ils en ont encre moins cerné les implications sur leurs attributions et leur domaine de compétence. C'est ainsi que l'écrasante majorité n'est pas au courant de l'existence de l'analyse du secteur menée par le GTGEAP de l'ADEA ; qui est pourtant le résultat d'un travail de terrain mené au sein de l'EPSP et a servi à la préparation intellectuelle du forum de dialogue politique tenu en octobre 2012. Et pour ceux qui en connaissent l'existence, très peu l'ont lu et encore moins exploité.

Mis à part le cabinet du ministre, qui maîtrise les tenants et aboutissants de la thématique, ce sont surtout les directions pédagogiques qui, de manière connexe, se sont le plus appropriées la démarche, même si imparfaitement. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de reconstruction et de développement de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, elles sont les maîtres d'œuvre de la réforme de l'éducation civique et morale (révision et réécriture des programmes, élaboration des manuels scolaires, formation des enseignants, mise en place de procédures de contrôle et d'évaluation pédagogique de la matière, etc.) ; discipline dans laquelle la thématique de la paix a une place prépondérante. Toutefois, force est de constater aussi que leur compréhension de l'éducation pour la paix est parcellaire dans la mesure où, comme pour la plupart

des acteurs rencontrés, ils n'appréhendent pas les autres aspects du champ de validité de la thématique. Par ailleurs, même dans ces directions où la situation est meilleure, il est utile de noter que l'intégration de la thématique ne s'est faite qu'au niveau des directeurs, chefs de division et ou services mais il n'y a pas de diffusion parmi leurs collaborateurs ; ce qui ramène à la problématique du manque de culture de partage de l'information et du manque de mémoire institutionnelle évoquée plus haut dans la partie sur la table ronde.

En effet, l'impression qui se dégage à tous les niveaux est que ceci est « l'histoire des chefs » et que les autres échelons ne sont pas concernés. La raison devrait être trouvée aussi bien dans le manque de communication des uns et aussi le manque d'intérêt des autres par ailleurs nourri par leur méconnaissance des enjeux. De même, en filigrane chez les partenaires, se dégage une impression que c'est plus une histoire de l'UNESCO et de l'UNICEF. Il faut noter ici par honnêteté intellectuelle que ceci n'a jamais été verbalisé comme tel par aucun des partenaires, ni même des allusions officieuses faites. On est ici dans le domaine de l'intersubjectivité qui se base sur les questions posées à la consultante et les remarques faites durant les entretiens. Une explication plausible pourrait être le rôle prédominant de ces deux institutions parmi les parties prenantes de l'éducation de par leurs mandats institutionnels respectifs au sein du SNU, notamment entre autres l'éducation et la responsabilité de la définition des normes pour l'une et la défense des droits des enfants pour l'autre, parmi lesquels l'éducation⁶.

Compte tenu de la récurrence des conflits, il y a de nombreux intervenants dans le système éducatif, surtout au niveau des écoles. Les interventions les plus usuelles portent sur la prise en charge psychosociale des enfants ou alors sur le renforcement de capacités des enseignants et chefs d'établissements pour les aider à inculquer de nouvelles valeurs aux apprenants. Certains intervenants ont même élaboré 13 modules de formation dont la liste ressemble à s'y méprendre à un cursus dispensé dans les écoles classiques de formation des enseignants : didactique générale et des disciplines, discipline positive, droit des enfants, santé et préservation de l'environnement scolaire, éthique et déontologie professionnelle, gestions des écoles pour les chefs d'établissements, matières fondamentales, etc. Cet intervenant serait en partenariat avec les sous divisions des provinces dans lesquelles ils interviennent. De même, les inspecteurs et sous proved seraient toujours impliqués dans leur travail qu'ils apprécieraient. Ceci étant, ce n'est que maintenant, après être intervenus dans 172 écoles dans trois (03) localités du Sud Kivu, y avoir formé 1032 enseignants et 172 chef d'établissements que cet acteur du développement local sollicite la validation de ces 13 modules par l'autorité tutélaire. Ce genre de situations pose plusieurs questions du point de vue des gestionnaires du système qui, ne peuvent jouer leur rôle d'instance de contrôle ni de validation et encore moins de pilotage. Par ailleurs, cette méconnaissance pose aussi pour eux la question du manque de maîtrise sur ce qui se passe dans leur secteur.

⁶ Fort de ce mandat institutionnel, les deux institutions ont des spécialistes de l'éducation en leur sein pour travailler sur ces questions tandis que la pratique se répand de plus en plus chez les bailleurs d'avoir plutôt des gestionnaires de projets qui ont ce secteur dans leur portefeuille et de moins en moins de spécialistes de l'éducation. S'il n'est possible d'affirmer ici que cette tendance se retrouve aussi en RDC (la question des profils des interlocuteurs n'a pas du tout été abordée), cette supputation n'en demeure pas moins plausible. Il faut toutefois reconnaître que la Banque mondiale, bien qu'ayant des spécialistes de l'éducation, souffre moins pour ne pas dire pas du tout de cet apriori, compte tenu de sa place dans l'échiquier.

Les réactions chez les partenaires, qui pour rappel sont tous intuitivement pour l'éducation pour la paix, vont du questionnement sur ce que cela recouvre concrètement au scepticisme sur l'efficacité du fait d'ajouter de nouvelles thématiques en passant par le questionnement sur le rôle que peut bien jouer le secteur qui, à lui seul, ne peut régler les problèmes de conflit dans ce pays.

La crainte que le concept d'éducation pour la paix ne soit trop théorique est ici prise en charge avec l'impression de son inefficacité comme c'est très souvent le cas avec toutes ces nouvelles compétences de vie qui s'additionnent au point de susciter du rejet ou du découragement de la part des enseignants censés les transmettre ; rejets dus à la sensation d'être submergé par trop de sollicitations.

Il a déjà été mentionné que la thématique de l'éducation pour la paix recouvre tout autant du contenu avec la relecture des anciens et le développement de nouveaux programmes que de nouvelles pratiques pédagogiques. Mais elle va au-delà dans le sens où il s'agit, d'un point de vue sectoriel, non seulement de s'assurer de la poursuite des services éducatifs en période d'urgence mais aussi de développer en amont une conscience des conflits et vulnérabilités pour agir là-dessus afin d'éviter les impacts négatifs et maximiser les effets positifs sur les vulnérabilités afin que le système puisse atteindre ses objectifs quantitatifs et qualitatifs⁷. Ceci qui requière aussi une gouvernance inclusive et pacifiée, et également d'un point de vue national, d'utiliser l'éducation comme outil de construction de la paix ; ce qui implique un processus de transformation sociale aux fins de consolider une culture politique pacifique durable, renforcer des institutions politiques, socio-économiques et culturelles qui renforcent d'autres mécanismes capables de pérenniser l'environnement nécessaire pour une paix durable. En cela, l'éducation pour la paix est une entreprise on ne peut plus concrète qui, pour plus d'efficacité doit pénétrer le système dans son ensemble, à savoir aussi bien les intrants que les processus et les extrants. Et de ce point de vue, elle ne peut non plus être cantonnée à un simple rajout de discipline ou de compétences à acquérir mais elle s'impose à tous. Pour le dire avec les économistes, ce sont ici les externalités positives de l'investissement éducatif qui sont abordées.

Il est ainsi plus aisé de faire comprendre que l'ambition du secteur de l'éducation ne peut pas être d'apporter à lui seul la réponse aux problèmes de conflits mais d'apporter sa contribution à l'entreprise nationale de pacification, tout comme ceci est requis de tous les autres secteurs du pays. Et de ce point de vue, l'éducation a un avantage comparatif majeur sur les autres secteurs ; encore faudrait-il savoir l'exploiter. Pareille réflexion est engagée aussi bien par la partie nationale que par les partenaires de l'éducation comme le Système des Nations Unies, DFID et l'USAID. Même la KOICA, qui n'est pas partie prenante de l'éducation en RDC a voulu faire un travail similaire dans le domaine connexe mais très voisin de la culture comme outil de pacification⁸. Mais il est vrai, comme le font

⁷ Il en sera de nouveau fait mention dans la partie sur le PIE

⁸ KOICA avait voulu financer une étude sur le rôle de la culture dans la pacification en RDC, un projet qui n'a malheureusement pas pu voir le jour en l'absence de réactivité du ministère de la culture puis de l'UNESCO. Les fonds ont donc été attribués autrement. Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique d'éducation pour la paix, notamment dans son aspect de travail analytique, une des pistes de réflexion de la consultante est d'entreprendre des recherches sur les institutions, mécanismes et pratiques traditionnels de résolution de conflits pour en promouvoir la connaissance et la pratique dans l'espace scolaire, car toute société en est dotée. Pareil programme pourrait être piloté par l'EPSP (p. ex. la DIPROMAT), l'UNESCO et éventuellement le ministère de la culture. L'UNESCO qui prend en charge tout à la fois le secteur de l'éducation que celui de la culture et dont l'ambition est de promouvoir l'intersectorialité serait l'endroit idéal pour le loger. Des projets de cette nature auraient le double avantage de contribuer à la mise en œuvre efficace de la thématique de l'éducation pour la paix mais aussi à enraciner les jeunes congolais dans leur culture ; ce qui constitue un excellent moyen de contribuer au développement socioéconomique durable du pays qui se fonde sur les savoirs endogènes comme socle et réceptacle de la connaissance et sciences universelles.

remarquer certains partenaires, que l'articulation entre le sectoriel et le national n'est pas chose aisée.

Présentement, beaucoup de politiques et stratégies sont mises en œuvre comme le DSCR II, la Révolution de la Modernité et le New Deal ; des accords comme l'Accord Cadre d'Addis qui contient aussi des actions dont le Gouvernement doit absolument tenir compte dans sa planification en vue de résorber, dans la mesure du possible, toute velléité de conflit ; et des mécanismes mis en place comme le Humanitarian Country Team (HCT) ou en cours d'élaboration comme l'Initiative Spéciale sur les Zones libérées, le Programme Spécial de Reconstruction des Territoires Affectés par les Conflits Armés (PSR – TSA), et le Programme National de Volontariat. Il est vrai que le PSR – TSA contient des projets intégrateurs, et a l'ambition de d'intégrer les actions du STAREC afin de ne pas disperser les efforts des parties prenantes. Toutefois, tout ceci ne contribue pas à donner un sens de direction que beaucoup appellent de leurs vœux. Malgré cela, un secteur qui pense avoir une contribution à apporter dans ce domaine ne peut attendre l'élaboration d'une politique nationale avant d'engager des actions. En tout état de cause et en attendant une éventuelle politique nationale formalisée qui ne pourrait voir le jour rapidement, les acteurs de l'éducation peuvent se baser sur le DSCR II comme feuille de route nationale dans la mesure où le lien éducation et paix est établi, de même pour ce qui est du fait que ces deux sont une condition sine qua non de développement.

Le processus d'élaboration implique formellement la participation de tous les secteurs selon le ministère du plan. Mais il semble que les liens entre EPSP et le New Deal qui avaient été établis durant le forum de dialogue politique en octobre 2012 n'aient pas évolué favorablement. Les deux ministères continuent de travailler sur une thématique commune mais séparément. Une matrice de la fragilité et des indicateurs de progrès auraient été élaborés de manière collaborative mais il a été impossible d'avoir des réponses claires sur l'effectivité de cette collaboration ; qui n'a d'ailleurs été citée par aucun des interlocuteurs de l'EPSP, ni lors de entretiens formels, ni lors des conversations informelles. On peut constater la même chose pour l'Initiative Spéciale sur les Zones libérées dont l'avant-projet a été transmis à tous les secteurs pour enrichissement mais sans plus de précision ni d'un côté, ni de l'autre.

Un résultat essentiel de la mission en ce qui concerne l'éducation pour la paix aura été de (i) contribuer à mieux faire comprendre à toutes les parties prenantes dont la compréhension était parcellaire le potentiel inhérent à une approche et compréhension holistiques de la thématique, (ii) de recueillir beaucoup d'informations fort utiles pour l'élaboration politique, notamment des éléments d'ancrage national pour la légitimer et enfin de prendre conscience du fait que beaucoup d'opportunités s'offrent à l'EPSP dans la mise en œuvre et la promotion de ce projet.

Education pour la paix dans le PIE

Pour en revenir à la question évoquée plus haut de la sensibilité du ministère aux questions de conflit, il faut noter que la stratégie de l'EPSP comporte certes dans son analyse de la situation une partie consacrée aux conflits mais aucune réponse explicite n'y est apportée dans la partie qui décline les programmes. C'est ainsi que le PIE, un document particulièrement important pour l'EPSP qui opérationnalise sa stratégie, ne prend pas en charge la thématique

Cet aspect de la mission n'a pu être discuté avec beaucoup d'interlocuteurs compte tenu du changement de focus de la mission. La réflexion a néanmoins aussi porté la dessus compte tenu de l'importance capitale pour le secteur de l'intégration de l'éducation pour la paix dans le PIE pour les deux ans de mise en œuvre dont on dispose. Aussi, des recommandations y afférentes pourront être

formulées. Ce faisant et de manière pragmatique, le manque de temps a conduit à une démarche à minima qui met l'accent sur les processus et non sur les activités.

Opportunités

Les rencontres ont mis à jour de nombreuses opportunités à saisir par l'EPSP qui concernent aussi bien la tenue de la table ronde que l'introduction de la thématique de l'éducation pour la paix et enfin des possibilités de partenariats futures pour le secteur. Elles sont regroupées selon le contexte national, celui macroéconomique et macro-politique au niveau mondial et enfin celui des résultats de recherche.

Du point de vue national, il faut noter la conjoncture actuelle favorable avec la très récente libération de l'Est du pays qui permet de concentrer les efforts non plus sur la gestion de l'urgence mais sur la planification à moyen et long terme. Par ailleurs, d'un point de vue structurel, il faut signaler la priorité accordée par le gouvernement de la République Démocratique du Congo à la question de la paix comme condition pour son développement socioéconomique durable, notamment dans le DSRP II mais aussi le fait que le gouvernement est en train d'élaborer une politique nationale du volontariat et enfin les différentes initiatives aujourd'hui en cours de mise en œuvre ou d'élaboration. La politique nationale de volontariat est intéressante pour le secteur dans la mesure où elle pourrait être conçue de telle sorte que les volontaires puissent être utilisés au sein du système comme relais communautaires ou dans le cadre de l'éducation par les pairs afin de distiller et diffuser les messages de paix au sein de la communauté éducative au sens large et de servir d'exemples. Quant aux initiatives en cours, le New Deal pour l'engagement dans les Etats fragiles⁹, dont la RDC est une partie prenante, est une occasion réelle de faire avancer la compréhension du rôle de l'éducation dans la consolidation de la paix car elle implique un changement de paradigme dans la manière de prendre en charge les défis liés aux contextes fragiles. C'est ainsi que l'agenda du New Deal met l'accent sur l'accélération de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), entre autres l'éducation comme à la fois un des objectifs à atteindre et un moyen pour l'atteinte des autres objectifs, plutôt que de se concentrer exclusivement sur des aspects de défense, sécurité et justice ou d'Etat de droit comme ce fut le cas jusque récemment dans la prise en charge des questions de paix et de sécurité.

Le fait qu'aussi bien au niveau international que national, les acteurs s'approprient cette inflexion dans le sens d'une nécessaire approche holistique dans la prise en charge des questions de sécurité et de conflits est une véritable opportunité pour le secteur.

Au plan sectoriel, au-delà de la volonté des autorités du ministère, deux événements majeurs pourront être utilisés pour faire avancer le projet d'éducation pour la paix et tout ce qui y est inhérent. Le processus d'élaboration du rapport d'état sur le système éducatif national (RESEN) est sur le point d'être lancé ; qui comprend un chapitre sur l'éducation pour la paix. Compte tenu de l'autorité du RESEN, la prise en charge de cette thématique dans un document aussi important contribue à asseoir sa pertinence pour le système auprès de tous les acteurs de l'éducation. De même, l'élaboration en cours de la stratégie sectorielle offre le double avantage (i) d'ancrer la thématique comme étant importante tout en fournissant (ii) une porte d'entrée à l'approche holistique,

⁹ Le New Deal est une initiative du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat. Il est composé du groupe G7+ ainsi que de 19 pays fragiles et en conflit, de partenaires au développement, et d'organisations internationales. Elle a été approuvée lors du 4eme Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu à Busan en Corée.

diversifiée et intégrée de l'éducation, condition importante pour une politique d'éducation pour la paix sectorielle et non plus sous-sectorielle comme c'est le cas présentement.

Chez les partenaires, il est intéressant de noter que beaucoup se penchent en définitive sur la question, à partir d'entrées différentes mais connexes qui, toutes, peuvent être reliées à la thématique de l'éducation pour la paix et comme tel, être utilisées pour s'assurer de l'adhésion des partenaires et aussi pour enrichir la réflexion¹⁰.

Aussi, DFID réfléchit sur les réponses appropriées qui aillent au-delà de l'humanitaire pour prendre en charge la transition ; de même qu'il dispose d'un cadre sur la contribution de l'éducation à la paix et la légitimité élaboré à partir de recherches menées au Rwanda et au Soudan du Sud. Par ailleurs, afin de pouvoir s'adapter rapidement tout en soulignant attendre du gouvernement qu'il leur fasse part de leurs besoins concrets en appui dans ce domaine, l'USAID se penche sur la question des instruments pertinents pour une action plus efficace dans le contexte de fragilité et conflit dans un souci d'apporter un peu plus de flexibilité ; une flexibilité que la Banque mondiale apporte dans la mesure où les programmes sont certes définis à l'avance mais dont les détails peuvent être négociés au fur et à mesure. Un appui concret pourrait par ailleurs être envisagé à travers le PARSE et / ou le PROSEB qui sont des projets approuvés. Plus généralement, la Banque est prête à appuyer la stratégie de manière intelligente, avec notamment la 17^e tranche du fonds IDA pour les Etats fragiles. Les discussions en cours avec l'EPSP sur son appui prochain constituent une autre opportunité émanant de la Banque mondiale, qui comprend des aspects fondamentaux pour la mise en œuvre d'une future politique d'éducation pour la paix ; entre autre un appui à la carte scolaire, les SIGES, les indicateurs de prestation de services et le renforcement du système.

Une information importante recueillie lors des discussions est que la Banque mondiale serait favorable à l'établissement d'un fonds fiduciaire mais ne peut entamer une action dans ce sens qu'avec une demande du gouvernement. Ceci constituerait un atout de taille pour le financement du sous-secteur de l'EPSP ou du secteur dans son ensemble d'ailleurs quand on connaît le rôle de catalyseur que cet instrument a joué au Zimbabwe¹¹ et dans d'autres pays, et malgré les réserves qui peuvent être émises sur ce genre de mécanismes, notamment en ce qui concerne la question de l'appropriation et aussi celle du leadership national par le fait de la mise en place de structures parallèles à celles du pays, échappant ainsi à leur contrôle et aussi relativement au renforcement des capacités nationales en matière de gestion transparente et rigoureuse des finances publiques. Des défis qui peuvent être pris en charge dans le mode de gouvernance et de coordination mis en place

¹⁰ Il est ainsi paradoxal de se rendre compte que beaucoup de partenaires réfléchissent aux possibilités de pérenniser les effets de leurs interventions dans un contexte de crises récurrentes et de fragilité ; et il ne saurait en être autrement compte tenu de la prégnance des conflits dans ce pays ; alors que dans le même temps, les partenaires de l'éducation aient pu montrer, à tout le moins, autant de scepticisme pour le projet du ministère de l'EPSP de vouloir prendre en charge la thématique de l'éducation pour la paix et en situation d'urgences.

¹¹ Le Zimbabwe a mis en place un fonds appelé Education Transition Fund (ETF) qui a été instrumental pour le relèvement du secteur de l'éducation et placé sous la gestion de l'UNICEF. Aussi, il a pu mobiliser des ressources non négligeables pour le financement de l'éducation ; une mobilisation très rapide lors de la première phase qui aura duré que six (06) mois. Par ailleurs, il aura contribué à renforcer les capacités du ministère de l'éducation à gérer et piloter ainsi qu'à améliorer la gouvernance du système, la coordination sectorielle et l'harmonisation parmi les bailleurs. Il aura aussi eu un impact considérable sur l'appropriation communautaire et l'exigence de reddition des comptes. Ce programme a permis de distribuer près de 22 millions de manuels scolaires, ramenant le rapport élèves/manuels de 10 :1 à 1 :1. D'ailleurs, l'ETF aura fait des émules dans d'autres secteurs au Zimbabwe, à savoir la santé et la protection de l'enfant. Par ailleurs, d'autres pays en Afrique comme la Namibie ont aussi lancé un mécanisme similaire. Pour plus de renseignements sur l'ETF au Zimbabwe, voir la page pays de l'UNICEF, <http://www.unicef.org/infobycountry/zimbabwe.html>

qui prendraient en charge simultanément les considérations légitimes autour des questions fiduciaires et celles tout aussi légitimes sur le nécessaire leadership de la partie nationale.

Quant à la Korea International Cooperation Agency (KOICA), tout en n'étant pas acteur de l'éducation en RDC¹², elle a pour sa part élaboré avec des experts coréens un plan stratégique national de développement pour la RDC, qui, se basant sur l'expérience coréenne, fait la part belle au développement humain et donc aussi à l'éducation. Trois informations capitales pour le secteur de l'éducation ont été recueillies durant l'entretien.

D'une part, le président de la KOICA envisage de venir en visite en RDC en janvier 2014 pour rencontrer les autorités. Une demande a été envoyée dans ce sens aux autorités nationales afin de rencontrer les ministères de tutelle des quatre (04) volets sur lesquels la KOICA intervient. Etant donné l'urgence d'agir en conséquence, l'information a été transmise de suite à l'EPSP avec la recommandation de prendre contact avec la Primature pour explorer la possibilité que la partie nationale demande que l'éducation de base fasse partie du programme de visite et qu'un entretien avec l'EPSP puisse avoir lieu.

D'autre part, le cycle programmatique actuel de partenariat avec la RDC expire en 2015 ; ce qui laisse supposer que la réflexion sur les priorités du prochain cycle va se faire courant 2014 pour assurer la continuité du partenariat.

Enfin et surtout, il est apparu que la KOICA envisage d'augmenter le budget de son aide au développement en Afrique et de faire de la RDC son principal partenaire dans le cadre de cette coopération, notamment en raison, entre autres, des crises et conflits qui traversent régulièrement le pays.

D'un point de vue de l'environnement macro politique international, l'arsenal normatif est plutôt favorable à l'entreprise du ministère de l'EPSP, notamment la résolution de l'Assemblée Générale (AG) des Nations Unies (ONU) A/RES/64/290 du 09 juillet 2010 sur le droit à l'éducation dans les situations d'urgence qui affirme que l'éducation doit être une composante inhérente à toute intervention humanitaire ainsi que la résolution A/RES/46/182 adoptée le 19 décembre 1991 sur le renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence de l'Organisation des Nations Unies qui affirme la responsabilité première des Etats dans la prise en charge de l'éducation en situation d'urgences.

Par ailleurs, le processus de consultation de l'agenda post 2015 prend en compte la thématique des conflits et de la violence qui seront reflétés dans le nouvel agenda de développement ; et ce de manière prédominante si on en croit le déroulement des discussions à ce jour. De même, la thématique de la paix est présente dans les stratégies « éducation » de presque tous les bailleurs tandis qu'enfin beaucoup de partenaires non traditionnels de l'éducation en RDC sont membres de du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence, plus connu comme Inter Agency Network for Education in Emergencies ou INEE ; qui pourraient être touchés par ce billet.

¹² Contractuellement, la KOICA intervient dans quatre (04) secteurs en RDC que sont la santé, le développement rural et l'agriculture et enfin l'eau potable. Ils ont un programme de bourse de niveau Master mais aucun programme ou projet dans l'éducation de base, du moins formellement. Dans le cadre du volet eau potable, ils ont toutefois installé des forages et des lave-mains dans des écoles. Pour ce qui est par ailleurs de la paix, ils ont un projet de relèvement communautaire mis en œuvre à Goma par le PNUD qui réhabilite quelques écoles. Enfin, ils appuient une ONG locale qui intervient dans le domaine de la formation des filles-mères.

Les résultats de la recherche actuelle en éducation serviront à renforcer les opportunités ci-dessus identifiées pour le plaidoyer au sein du gouvernement et en direction des partenaires, notamment (i) l'approche du développement durable par le capital humain qui met l'éducation au centre du processus, (ii) les applications économétriques qui démontrent la productivité de l'investissement en éducation et ses effets démultiplicateurs sur les autres secteurs, en d'autres termes ses externalités positives pour lutter contre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et promouvoir la santé, le choix de moyens de subsistance, l'emploi et les bénéfices politiques, économiques, culturels et sociaux, etc. La recherche est riche de travaux qui permettront d'ancrer le processus initié par l'EPSP dans les résultats de la recherche sur le pays mais aussi sur d'autres pays avec des problématiques similaires dans une approche comparative. Pour ce faire, des outils tels que le Deprivation and Marginalisation in Education (DME) ou le World Inequality Database on Education (WISE) permettent une étude très fine des situations au niveau sous-national ; un avantage non négligeable pour l'analyse, la planification et le suivi des efforts entrepris.

Recommandations

Education pour la paix

Compte tenu de la méconnaissance qui entoure cette thématique et de sa complexité, il est important de se pencher sur plusieurs aspects.

Arrêté

Avant toute chose, le préalable est de signer l'arrêté portant la création de la Commission Interministérielle éducation pour la paix qui comprend deux équipes techniques dont l'une est chargée d'élaborer la politique nationale d'éducation pour la Paix ainsi que le plan de sa mise en œuvre tandis que l'autre est chargée d'élaborer la Stratégie nationale d'Éducation en situation d'urgence et son Plan d'action.

Contenu

Compte tenu de la méconnaissance conceptuelle de l'éducation pour la paix, de l'incompréhension sur la pertinence de la thématique, des interrogations sur la légitimité du secteur à la prendre en charge une note conceptuelle est nécessaire en prélude à l'élaboration de ladite politique. Son objectif sera d'en délimiter le contour et d'indiquer les implications aussi bien que pour les partenaires qu'au sein des différents secteurs de l'EPSP en termes de processus et fonctions. Cette note devra être discutée et adoptée par toutes les parties prenantes de l'éducation lors de la table ronde.

Par ailleurs, un renforcement des capacités du personnel de l'EPSP est nécessaire afin de diffuser la notion et s'assurer ainsi que cette compétence est acquise à tous les niveaux. De plus, les capacités devront être développées quant à l'éducation pour la paix comme outil et aide à la planification avec l'IIPE et aux « Normes minimales d'éducation en situations d'urgence, de crises et de reconstruction du « Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence » élaborées par INEE.

Ce faisant, la gestion du changement sera primordiale.

Tenant compte des contraintes budgétaires, une approche en cascade sera privilégiée. Toujours dans l'optique de réduire les couts, il est suggéré de tenir la formation des cadres de l'EPSP immédiatement avant ou après la table ronde tandis que le bureau pays de Save the Children est d'accord pour assurer celles sur les normes minimales ; évitant ainsi les couts qu'impliqueraient la venue d'experts de Genève. L'IIPE ayant un large éventail de cours en ligne, il faudrait explorer cette possibilité.

Politique d'éducation pour la paix

Une fois l'arrêté créant la Commission Interministérielle éducation pour la paix le consensus sur le concept établi, il faut rapidement développer la politique afin qu'elle puisse être prise en compte dans la stratégie sectorielle en élaboration dont la finalisation est prévue pour juin 2014 ; ce qui implique de travailler de manière itérative avec la consultante en charge de ladite stratégie. Cela présuppose aussi de bâtir le consensus autour de cette thématique avec les sous-secteurs de l'éducation non formelle (Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale) et de l'Enseignement Supérieur, (Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique). Ceci pour souligner l'urgence d'entamer le processus et de rapidement commettre le ou les consultant(s) chargés de développer la note conceptuelle qui devra faire l'objet de l'entente et la politique en elle-même.

Articulation entre le sectoriel et le national

De nombreuses initiatives sont en cours au niveau national, logées au Ministère du Plan & Suivi de la Mise en Œuvre de la Révolution de la Modernité et qui sont importants pour l'EPSP et / ou l'éducation plus globalement à double titre programmatique et thématique. Avec la santé et les infrastructures, le secteur de l'éducation est une des priorités du PSR-TCA. Par ailleurs ; la thématique du PSR-TCA touche directement le projet de l'EPSP d'éducation pour la paix. Les entretiens font état d'une collaboration entre les deux ministères dans le cadre de la définition des stratégies en cours mais celle-ci pourrait être plus efficace et plus productive pour le l'EPSP en s'assurant que ses spécificités et besoins soient pris en charge. Il serait ainsi judicieux que l'EPSP réfléchisse à la meilleure manière de s'impliquer dans leur élaboration ou leur mise en œuvre et engage le ministère du plan de manière plus proactive. Ceci est absolument nécessaire pour tirer le meilleur parti par exemple du New Deal, de la future politique nationale du volontariat et de la stratégie sur les zones libérées en cours de développement. Un canal de communication officiel existe entre les deux ministères avec la direction en charge des secteurs sociaux qui est en même temps le rapporteur du Groupe thématique Education (GTE) qui pourrait être mis à contribution en même temps qu'il faudrait nommer un haut cadre de l'EPSP, de préférence au sein du cabinet, pour mener à bien cet engagement proactif nécessaire.

Au-delà des avantages programmatiques d'une collaboration encore plus étroite entre l'EPSP et le Ministère du Plan et SMRM, celle-ci est l'occasion, pour le système éducatif, de capter dans les ressources allouées au PSR-TCA qui devraient être conséquentes compte tenu du poids de la dimension de fragilité et de conflit dans la coopération internationale. A titre d'exemple, la Banque Mondiale s'est déjà prononcée pour un million de dollars¹³. La capacité de captage de même que le niveau de ressources dont l'EPSP pourrait bénéficier dépendront de son aptitude à (i) organiser et animer efficacement le partenariat avec le ministère du plan et aussi (ii) à montrer concrètement son

¹³ Information du Ministère du Plan et du Suivi de la Mise en Œuvre de la Révolution de la Modernité

apport quant à l'atteinte des objectifs du PSR-TCA et enfin (iii) à faire ressortir son avantage comparatif par rapport aux autres secteurs prioritaires, notamment les effets multiplicateurs des externalités de l'éducation sur la santé par exemple.

Gestion et coordination

De nombreuses actions sont menées sur le terrain, qui, pour certaines, touchent même de très près à la formation des enseignants entre autres mais qui ne sont ou pas connues de l'EPSP ou pas validées par elle ; un déficit d'information qui pose des problèmes en termes de capacité de gestion du système par le ministère.

Un « mapping » est donc nécessaire afin (i) que l'EPSP puisse jouer son rôle de tutelle qui requière, à tout le moins, la connaissance de ce qui se passe dans son domaine d'intervention de même que la maîtrise et la validation formelle des pratiques qui doivent répondre aux normes par elle établies, (ii) qu'il puisse se doter d'une « banque de données » de pratiques prometteuses auxquelles il pourra rapidement faire appel sans avoir à réinventer la roue ni à perdre un temps précieux pour (iii) ainsi mettre à l'échelle les pratiques qui auront fait leur preuve et enfin (vi) profiter d'économies d'échelles pour maximiser son investissement dans un contexte où la demande est importante face à des ressources limitées et de sérieuses contraintes budgétaires ainsi qu'au manque de temps.

Au-delà de la nécessité d'être en capacité de gérer le système, l'exigence de contrôle des contenus et pratiques par l'EPSP est essentielle dans la mesure où l'éducation peut certes contribuer à la paix mais peut aussi renforcer les moteurs de conflits et ainsi accélérer la résurgence des crises.

Intégration de l'éducation pour la paix dans le PIE

Le très bref délai d'exécution requière du pragmatisme et impose de mettre l'accent sur les processus et non sur les activités.

C'est ainsi qu'il avait été envisagé de recourir à la feuille de route, avec dans l'idée de développer et faire entériner de nouveaux indicateurs afférents à l'éducation pour la paix. En effet, le chronogramme des réformes contenu dans la feuille de route cite dans sa partie relative à la politique de gouvernance en son point 13 la « Politique nationale de gestion de l'éducation en situation de conflit et [...] la prévention des conflits et consolidation de la paix dans l'éducation » à laquelle il n'est néanmoins pas donné corps en termes « d'évolution des indicateurs d'impact gouvernance ». Tenant compte d'une part du temps qu'il faudrait pour finaliser les indicateurs et étant donné d'autre part que le document a déjà été validé, cette idée n'a finalement pas été retenue. Mais elle demeure valide pour la feuille de route qui sera élaborée afin d'accompagner le plan d'opérationnalisation de la future stratégie sectorielle.

Restent les recommandations suivantes :

- ✓ S'assurer que l'arrêté est signé le plus diligemment possible afin que la structure soit créée et que tous puissent s'atteler au travail.
- ✓ Tenir la table ronde
- ✓ Utiliser l'internalisation du PIE au niveau provincial pour que le travail fait au niveau national soit aussi décliné et atteigne le niveau local, à savoir, s'assurer que la thématique est elle aussi internalisée par les provinces de sorte que les plans provinciaux d'opérationnalisation

du PIE prennent en charge l'éducation pour la paix. Etant donné que la formule proposée par la CAT est que chaque partenaire s'engage à prendre en charge l'internalisation dans deux provinces, cette « activité » ne devrait pas beaucoup coûter à l'EPSP. Il est par contre d'autant plus nécessaire qu'un consensus vigoureux soit bâti autour du concept, de son champ d'action et d'application.

Aussi, pour l'évaluation du PIE, il faudra mettre l'accent sur des indicateurs de processus afin de pouvoir démontrer que la thématique est prise en charge ; une inclusion capitale pour que le pays soit en mesure de continuer à mobiliser des ressources additionnelles. La tenue de cette mission peut aussi être avancée comme indicateur de la prise en charge de la thématique dans le PIE.

Table ronde de Goma

Bien qu'ayant regretté un manque de direction du ministère en ce qui concerne cette activité, la plupart des partenaires ont compris le sens de la mission comme étant une reprise en main par ce dernier et donc une manifestation de ce leadership. Il est subséquemment décisif de profiter du momentum créé par la mission pour la tenir le plus rapidement possible tout en prenant en compte la nécessité de les prévenir avec suffisamment de préavis afin qu'ils puissent obtenir les autorisations nécessaires de leur hiérarchie pour aller à Goma et, pour ceux qui sont dans cette disposition, afin qu'ils puissent éventuellement sécuriser des financements à l'organisation de la table ronde.

Compte tenu des quiproquos, malentendus et réticences autour de la table ronde, il serait judicieux d'explorer la possibilité d'ajouter une journée ou à tout le moins une demi-journée qui permettrait de se mettre d'accord sur la problématique et ses implications en se basant sur la note conceptuelle dont il a été fait mention plus haut. Bien que consciente des implications budgétaires, le surcoût financier serait largement couvert par les bénéfices d'une telle approche qu'il faut voir comme un investissement.

Par ailleurs, il est suggéré de revoir les ambitions à la baisse et de les communiquer clairement afin d'éviter l'impression que l'engagement demandé par le ministère n'est QUE financier¹⁴. Aussi, au-delà de l'engagement financier ferme pour ceux qui sont soit dans les dispositions soit dans la capacité pour ce faire (fonds d'urgence ou même autres fonds), l'atteinte des résultats intermédiaires ci-dessous listés peuvent être valablement considérés comme des objectifs concrets, indiquant la réussite de la table ronde, à savoir :

- ✓ La compréhension commune, par toutes les parties prenantes, de ce qu'est l'éducation pour la paix et en situation d'urgence,
- ✓ L'illustration par le partage d'expériences concrètes sur le terrain, aussi bien en RDC que dans d'autres pays (embryon de banque de données)
- ✓ L'engagement par les parties prenantes à relire les programmes actuels à l'aune de cette thématique

¹⁴ Qu'elles soient fondées ou pas, les perceptions sont légitimes et doivent à ce titre aussi être considérées dans une réflexion stratégique ; surtout quand il s'agit de surmonter des réticences. Celle-ci serait d'autant plus dommageable que de nos jours, un sentiment de plus en plus marqué de lassitude des bailleurs est très répandu qui peut bloquer des initiatives qui ne mettraient l'accent que sur un engagement financier ; ce qui renforcerait l'impression des bailleurs de n'être considérés que comme des partenaires financiers.

- ✓ L'engagement de tous à intégrer la thématique dans l'élaboration des programmes futurs et à y consacrer une partie des financements (EPSP devrait engager les discussions dans ce sens en tenant compte des cycles programmatiques et budgétaires des différents partenaires)

Le manque d'unanimité sur la nécessaire inclusion de l'éducation dans les interventions d'urgence humanitaire appelle un plaidoyer vigoureux au sein du gouvernement mais aussi parmi les partenaires techniques et financiers dont les objectifs, au-delà de faire comprendre l'importance de l'éducation en tant qu'intervention pouvant sauver des vies serait aussi de convaincre les acteurs de l'humanitaire d'augmenter la part du financement de l'éducation dans le budget du Plan d'action Humanitaire pour refléter son importance tandis que les acteurs du développement pourraient eux aussi prévoir des fonds d'intervention d'urgence dans leur programmation étant donné que les vulnérabilités et fragilités de même que les moteurs de conflits du pays sont connus, notamment en se basant sur leur analyse fouillée qui aura été menée en prélude à la stratégie nationale d'intervention en situation d'urgence. Il semble que les porteurs d'un tel plaidoyer soient pour la partie nationale le secteur de l'éducation, avec certainement EPSP en tant que sous-secteur le plus avancé dans la prise de conscience et aussi la prise en charge tandis que pour les partenaires, ce seraient l'UNESCO et les leaders du cluster éducation, à savoir l'UNICEF et Save the Children au sein du système des Nations Unies et de l'Inter-cluster.

Cluster éducation

La signature de l'arrêté portant la création de la Commission Interministérielle éducation pour la paix acte formellement l'existence d'un point focal de l'EPSP dans le cluster. Mais pour répondre aux préoccupations soulevées ci-dessus pour la prise de décision et la légitimation dudit représentant, il est nécessaire qu'un processus formel et donc écrit soit mis en œuvre, dont la forme sera déterminée par les procédures du ministère.

Pour ce faire, un travail préalable de réflexion est nécessaire qui devra clairement (i) décrire ce en quoi consiste la mission, les tâches y rattachées et les liens fonctionnels et/ ou hiérarchiques avec les autres services de l'EPSP, (ii) décider en fonction de cela du niveau où il faudra loger la représentation de l'EPSP afin que la personne dispose non seulement de la légitimité mais aussi de l'autorité nécessaire pour être en mesure d'agir aussi bien au sein de l'EPSP mais aussi au sein du cluster et enfin (iii) définir les critères de sélection, à savoir le profil de compétences nécessaire pour pouvoir assumer pareille fonction. Tout ceci pourrait être fait dans des TDR annexés au document formalisant la nomination d'un représentant de l'EPSP dans le cluster éducation.

Autres recommandations

Certaines constatations faites au cours de cette mission appellent des recommandations génériques valides pour tout le sous-secteur de l'EPSP, et non pas seulement pour l'intégration de l'éducation pour la paix, notamment le manque de culture de communication, la non organisation de la mémoire institutionnelle, la question du leadership et enfin l'opportunité à saisir avec la KOICA.

Communication

Les recommandations insistent sur le renforcement de capacités qui est d'une importance capitale pour la réussite de cette entreprise. Cependant, il serait vain, en l'absence d'une culture de communication et de partage de l'information, d'en espérer des retombées institutionnelles car les connaissances acquises resteraient au niveau individuel. Il est donc absolument nécessaire que des procédures soient mises en place pour promouvoir cet effet d'entraînement et de diffusion afin que

les répercussions des formations soient ressenties au niveau systémique et ainsi, faciliter tout changement et / ou toute réforme en cours.

Mémoire institutionnelle

De même, il a pu être constaté que si jamais pour une raison ou une autre, un changement de point focal au sein du cluster éducation intervenait, tout le capital accumulé à ce titre serait perdu pour le ministère, notamment la connaissance du thème et des ressources documentaires utiles, la documentation elle-même, les réseaux et l'entregent, la connaissance des activités menées jusque-là, les leçons apprises et tout le travail de capitalisation, s'il a eu lieu, etc. Aussi, avant de pouvoir être pleinement opérationnel, tout nouveau point focal se verra obligé de repartir de zéro et d'utiliser un temps précieux dont le secteur ne dispose pas, pour, au mieux reconstituer ledit capital ou au pire, et c'est le plus vraisemblable, acquérir une petite base afin de pouvoir commencer. Ici aussi, il est capital de se pencher sur la question de la mémoire institutionnelle, notamment la conservation et l'archivage des informations et documents, d'introduire des procédures qui requièrent (i) que des rapports soient systématiquement élaborés sur toute rencontre, réunion ou activité à laquelle un agent de l'EPSP aurait participé mais aussi et surtout (ii) de définir des voies de diffusion à l'intérieur du ministère afin que les rapports puissent être exploités par la hiérarchie aux fins de prise de décision.

Ceci étant, pour des questions d'efficacité, constituer des équipes est toujours préférable aux pratiques solitaires tout comme la constitution d'équipes est toujours plus bénéfique pour la mémoire institutionnelle. Une recommandation valable aussi pour le point focal dans le cluster éducation à qui on pourrait adjoindre une petite équipe dans l'EPSP avec laquelle il travaillerait. En raison de contraintes budgétaires réelles mais aussi de la charge de travail élevée constatée chez beaucoup d'agents de l'EPSP, il s'agira pour le ministère de déterminer le coût et le bénéfice d'une telle proposition avant de pouvoir se prononcer.

Leadership

Ce n'est que la question du leadership de la partie nationale qui a été explicitement mentionnée durant les rencontres. Les recommandations ici faites élargissent cependant la réflexion aussi à l'UNESCO et à l'UNICEF.

Pour des raisons évidentes, aussi bien l'EPSP que l'UNESCO et l'UNICEF sont des alliés de fait sur la question de l'éducation pour la paix et de la continuité des services éducatifs en situation d'urgence. C'est ainsi qu'il est important, dans une démarche proactive, d'utiliser tous les espaces disponibles comme plateforme de dialogue politique dans l'optique de construire des consensus et de mobiliser les partenaires aussi bien traditionnels que non traditionnels de l'éducation, sur des thèmes essentiels pour le secteur. C'est ainsi que le groupe des bailleurs, le Groupe Thématique Education (GTE) et le Comité de Concertation (ComCon) pourraient être plus souvent mis à contribution. Au sein du SNU, et pour consolider le changement de paradigme qui se dessine, le One UN et l'Intercluster pourraient aussi être utilisés pour promouvoir encore davantage le rôle de l'éducation dans la transition et l'importance de lui accorder sa place dans les phases d'urgence en tant que lien entre l'humanitaire et la nécessité de sauver des vies y afférentes et le développemental.

Pour les raisons mentionnées plus haut relatives à leur position particulière sur l'échiquier des parties prenantes de l'éducation ; ceci est valable pour divers autres thèmes comme par exemple l'enseignement bilingue¹⁵ pour lequel l'UNESCO, entre autres, a fini de faire la démonstration de son utilité.

KOICA¹⁶

Les dispositions de la KOICA à faire de la RDC son principal partenaire sont une aubaine pour la RDC si elles se concrétisaient. Pour plusieurs raisons, le secteur de l'éducation, devrait pouvoir profiter pleinement de cette opportunité car la Corée, nouveau venu dans la coopération en éducation en Afrique, a pour ambition de se positionner comme un acteur majeur, qui, compte tenu de sa trajectoire de développement, met beaucoup l'accent dans sa politique de coopération, sur le capital humain dont la constitution dépend de manière décisive de l'éducation, notamment de l'intensité de la scolarisation et de la couverture scolaire mais aussi et surtout des performances qualitatives du système éducatif. Le pays est par ailleurs très fier du développement de son secteur éducatif, l'un des meilleurs au monde comme en témoignent ses performances dans les évaluations internationales PISA et TIMSS¹⁷, une expérience qu'il a l'intention de promouvoir activement en Afrique.

Pour ce qui est de l'EPSP spécifiquement, la coopération coréenne en éducation met souvent l'accent sur la formation technique et professionnelle et celle des enseignants de même que l'enseignement des sciences et mathématiques, trois aspects essentiels du développement du sous-secteur en termes de qualité et pertinence de l'éducation. Développer les compétences techniques et professionnelles de la jeunesse congolaise est d'autant plus critique que l'économie manque cruellement de main d'œuvre qualifiée, faute d'adéquation entre la formation et la demande du marché du travail et aussi et surtout, le taux de chômage élevé ainsi que le nombre d'enfants hors de tout circuit scolaire, qu'il soit formel ou informel, constitue une bombe à retardement et donc un moteur puissant de déstabilisation ou même de conflits en l'absence de perspective positive de futur. Enfin, et plus précisément pour le programme qui fait l'objet de la mission, la Corée a utilisé l'éducation comme outil afin d'atteindre son objectif de transformation sociale au sortir de la guerre ; autre expérience dont le pays est très fier et qu'il ambitionne de partager.

Il est donc recommandé que l'EPSP profite du prochain terme de l'actuel accord de partenariat entre le gouvernement et la KOICA pour engager dès maintenant et de manière proactive le dialogue politique interne au sein du gouvernement pour promouvoir l'inclusion de l'éducation comme volet du partenariat entre la Corée et la RDC. Pour la suite, il pourrait se révéler fort utile de bien étudier la coopération coréenne au développement et aussi leur plan stratégique national de développement pour la RDC de même que leur stratégie en matière de coopération en éducation. Toute cette recherche pourra servir, dans une note détaillée et argumentée, à adosser les besoins exprimés par le ministère aux domaines de priorités de la Corée.

Afin de s'imprégner davantage des enjeux pour la RDC des questions d'éducation pour la paix et en situation d'urgence, la KOICA a demandé lors de l'entretien s'il était possible de recevoir une note

¹⁵ Le thème de l'enseignement bilingue a pris la majeure partie d'un des entretiens sur demande de l'interlocuteur

¹⁶ Il faut noter ici que mis à part l'information ressortie lors de l'entretien avec la KOICA sur l'intention de faire de la RDC son partenaire principal, tout le reste du chapitre se base sur la connaissance propre de la consultante de cet acteur émergent de la coopération en éducation en Afrique. Le propos ne peut donc être imputé à la KOICA mais engage l'auteur du rapport.

¹⁷ Program for International Student Assessment (PISA) et Trends in International Mathematics and Science Study (TIMSS)

afin de disposer d'un document à utiliser en interne lors des échanges avec les collègues afin de les sensibiliser à la question. La note conceptuelle sur l'éducation pour la paix demandée par le ministère de l'EPSP devrait suffire à accéder à cette demande. Il est donc aussi recommandé, de la leur faire parvenir dans les plus brefs délais qui, conformément à la demande de la KOICA, devra aussi être fournie en anglais.

Conclusion

Globalement, la mission a rempli son but. Les partenaires de l'éducation semblent plus réceptifs au projet de l'EPSP d'intégrer l'éducation pour la paix qui est mieux appréhendée. Elle aura permis de relancer le dialogue sur l'objectif du ministère de l'EPSP d'organiser la table ronde de Goma et aussi à surmonter quelques réserves. Il est même mentionné pour un des partenaires que leur siège pourrait être intéressé à participer à la table ronde. Le moment semble plus propice que jamais aussi parce que l'initiative de l'EPSP de commettre la mission a été perçue comme une reprise en main par le ministère, du leadership que beaucoup réclamaient. Elle aura par ailleurs permis de mettre le doigt sur les défis à surmonter et les conditions objectives faisant obstacle à la mise en œuvre de ce projet important tout comme de recueillir des informations afin de mieux comprendre les raisons du rejet ou des objections des uns et des autres y apportées, de principe ou liées à la méconnaissance ; informations qui servent à nourrir la réflexion stratégique sur le meilleur plaidoyer pour gagner l'adhésion des parties prenantes. De plus, l'occasion a été saisie de rencontrer des partenaires non traditionnels afin de les sensibiliser au projet qui a été bien accueilli. Enfin, des renseignements de la plus haute importance ont pu être récoltés qui sont de réelles opportunités à saisir par le secteur ; et ce le plus urgemment possible.

Comme suite, il reste à se pencher sur la préparation analytique de la table ronde, conformément aux demandes de la CAT et de l'UNESCO.

Par ailleurs, son Excellence Monsieur le Ministre a exprimé le besoin qu'une note conceptuelle sur l'éducation pour la paix soit élaborée en prélude à toute intervention ; une note générique qui assoie le concept et aussi un argumentaire spécifique qui sera adjoint pour chacun des bailleurs les plus réticents et aussi pour les partenaires non traditionnels, en se basant sur l'étude de leurs priorités d'aide au développement et aussi l'analyse de leur stratégie en matière d'éducation.